

désirent se prévaloir de cette aide, dans leur poursuite d'un règlement négocié, cette aide leur est acquise.

L'unanimité avec laquelle le Conseil de Sécurité a adopté ses résolutions du 4 et du 6 septembre fait foi de la détermination de tous les membres de l'Organisation de voir ces combats s'arrêter. L'approbation générale de ces résolutions et le ferme appui donné au Secrétaire général, alors qu'il exécutait le mandat que lui avait confié le Conseil, est une autre preuve que tous désirent ardemment que cesse cette effusion de sang.

Le cessez-le-feu qui vient d'être réalisé était naturellement le premier impératif. Le monde peut maintenant respirer plus librement mais le cessez-le-feu n'est pas suffisant. Les Nations Unies, de même que les gouvernements indien et pakistanais, ont maintenant une nouvelle occasion qu'ils ne doivent pas faire faute de saisir, s'ils veulent en arriver à un règlement honorable, équitable et durable.

L'impossibilité d'en arriver à un règlement durable pourrait avoir des conséquences qui nous sont apparues très clairement durant les dernières semaines. Le Secrétaire général a décrit ces dangers sans ambages. Il a en effet déclaré: "on retrouve dans cette situation tous ces facteurs - les sentiments exacerbés, les malentendus, les rancunes longtemps refoulés, les soupçons, les craintes, les aspirations frustrées et le nationalisme poussé à l'extrême - qui, à travers l'histoire, ont mené à des guerres inutiles et futiles".

Dans sa résolution du 20 septembre, le Conseil de Sécurité a réaffirmé sa responsabilité quant à la nécessité d'en arriver à un règlement du problème politique sous-jacent au différend. Le Conseil a naturellement fait des efforts en ce sens auparavant. En fait, il y a seize ans, le représentant du Canada, le général MacNaughton, en sa qualité de président du Conseil de Sécurité, a joué un rôle spécial dans la recherche d'une solution au problème du Cachemire qui durait alors déjà depuis deux ans. La situation exige de nouveaux efforts qui doivent être entrepris non seulement par le Conseil de Sécurité mais aussi par chaque Etat membre en mesure de contribuer à une solution.

Le règlement, si l'on veut qu'il soit durable, doit emporter l'assentiment et l'acceptation, quelque difficile que ce soit, et du Pakistan et de l'Inde. Un accord qui ne répondrait aux aspirations que d'une seule des parties ne constituera jamais une solution permanente. Le moyen le plus prometteur serait peut-être pour les Nations Unies d'aider les deux gouvernements à reprendre les négociations au point où le dernier accord de vues s'était manifesté, reprenant ainsi la tâche difficile de mettre fin à ce grave conflit.